Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 06_07_2026
Délibération n° 2026-07-06 / 045

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260706-DLB2026_045-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 Juillet 2026

Date de la convocation : 30 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2 Votes : 19

L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents Mme CADUDAL Véronique, Maire ; M. LE POURSOT Loïc, Mme PRUDHOMME Catherine, M. POLLET Yann, Mme LE PIVERT Sylvie, adjoints ; M. BRICAGE Henry, M. LE FLOCH Alain ; Mme RICARD Lydie ; M. LE GOFF Stéphane ; Mme HAVET Frédérique ; M. LEROY Frédéric (arrivée à 18h40), M. RIOU Vincent, Mme GUEGAN Elodie, Mme GARNIER Caroline, M. BLAYO Patrick, Mme CAMPOS GULLOTTI Marion, M. ROUDAUT Jean-François, membres du Conseil Municipal.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : Mme ROUXEL Madly à M. LE POURSOT Loïc ; M. ROLLAND Yan à Mme CAMPOS-GULLOTTI Marion.
Absents excusés : /
Secrétaire de séance : M. LE FLOCH Alain.
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, presse locale (Ouest-France, et la Presse d'Armor).

2026 / 045 – Sécurisation RD15 secteur Pont Min : attribution du chantier.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,
Suivant l'avis unanimement favorable de la commission travaux,
Vu le rapport d'analyse,

- **VALIDE** l'offre de l'entreprise HELIOS pour 19 240 € HT soit 23 088 € TTC ;
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.
Les travaux sont programmés en septembre 2026.

Le Maire,
Véronique CADUDAL

MAIRIE DE PLOURIVO 22 (Côtes d'Armor)

Visa du secrétaire de séance :